

Objectifs généraux	Actions /Stratégie et besoins	Indicateurs
AXE 1 AMELIORER LA PERFORMANCE SCOLAIRE ET PRENDRE EN CHARGE LES DIFFICULTES		
<p>Accueillir</p> <p>Adapter</p>	<p>Accueil des entrants: Implication de l'équipe Vie Scolaire lors de l'accueil des élèves entrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux journées d'intégration (Associer les assistants d'éducation à l'organisation des tournois sportifs avec les professeurs d'EPS). • Participer aux entretiens individuels des élèves entrants. • Animer des ateliers de présentation des différents aspects de la vie du lycée durant les 1ères heures d'AP (utilisation de Pronote, assiduité, R.I, partenaires...). • Utiliser le protocole d'accueil rédigé pour les élèves entrants en cours d'année. <p>Optimiser l'accueil des internes : voir Projet Educatif d'internat</p>	<p><i>Questionnaire de satisfaction</i></p>
<p>Accompagner</p> <p>personnaliser</p>	<p><u>Lutte contre l'absentéisme</u></p> <p>Prévention</p> <p>en direction des élèves : Accentuer la communication sur l'obligation d'assiduité</p> <p>⇒ Informer sur la procédure en cas d'absence à la rentrée lors de l'accueil des élèves.</p> <p>⇒ Inciter les élèves à régulariser leurs absences par la présence à la grille d'un AED en début de demi-journée et aux récréations.</p> <p>⇒ Rappeler l'obligation d'assiduité et contrôler la régularisation des absences lors des heures de vie de classe.</p> <p>en direction des familles : Renforcer la communication avec les familles</p> <p>⇒ Sensibiliser les familles à l'obligation d'assiduité dès les inscriptions.</p> <p>⇒ Rappeler l'obligation d'assiduité lors des contacts avec les familles en cas d'absence.</p> <p>⇒ Diversifier les moyens de communication (téléphone, SMS et mail) pour gagner en réactivité.</p> <p>⇒ Systématiser l'entretien avec la famille en présence de l'élève.</p> <p>en direction des enseignants :</p> <p>⇒ Accentuer les échanges d'informations.</p> <p>⇒ Transmettre un bilan régulier mensuel des absences aux PP.</p>	<p><i>Variation des taux d'absentéisme</i></p> <p><i>Pourcentage d'absences non régularisées par familles</i></p> <p><i>Nombres d'entretiens avec familles</i></p>

	<p>Traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Responsabiliser un assistant d'éducation par classe pour optimiser le suivi des absences. ⇒ Dresser un bilan hebdomadaire des absences. ⇒ Appliquer strictement un barème de retenue en fonction du nombre de retards ou d'absences (heures à récupérer : 3 retards = 1h de retenue, 2 absences injustifiées = 1h de retenue) et informer les professeurs. ⇒ Envoyer un courrier rappelant l'obligation d'assiduité et précisant la procédure existante à la famille. ⇒ Informer la famille le plus rapidement possible et instaurer un temps de rencontre avec la famille et l'élève dans le cadre de l'appel au contradictoire (avant l'engagement d'une procédure disciplinaire). ⇒ Décider des suites à donner aux situations en « <i>Commission de suivi</i> » hebdomadaire (CPE, proviseur, proviseur adjoint, infirmière). ⇒ Appliquer le protocole pour les élèves absents en PFMP ou sans lieu de stage en période de PFMP. ⇒ Signaler les élèves décrocheurs en cellule de veille. <p>Sanctions et signalements</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Convoquer systématiquement les élèves absentéistes lourds devant la Commission Educative. ⇒ Sanctionner les élèves absentéistes lourds : prévoir un encadrement adapté pour des exclusions –inclusions avec une journée organisée selon le protocole suivant : entretien obligatoire avec CPE en début de journée, EDT spécifique et prise en charge répartie entre la Vie Scolaire et les enseignants puis entretien avec personnel de direction en fin de journée. ⇒ Faire un signalement à la DSDEN pour les élèves mineurs. <p>Accompagner les élèves dans leur travail scolaire et favoriser l'autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Heure de Vie Scolaire: encadrement par les assistants d'éducation, fiches de suivi et tutorat pour les élèves en grande difficulté, inciter les enseignants à communiquer les travaux à effectuer, les leçons à apprendre et les dossiers à réaliser. Profiter de ces heures pour conduire des projets dans le cadre du Parcours Citoyen. ⇒ Profiter de l'Aide des Etudiants de l'ESC dans le cadre de leur PAC (Pédagogie Par Action Citoyenne) pour accompagner les élèves dans leur travail. ⇒ Aide entre pairs : organiser l'aide des élèves de 2de par des 1ères et terminales (ou 1^{ère} année de CAP par 2^{ème} année). 	<p><i>Nombre de signalements</i> <i>Bilan cellule de veille</i></p> <p><i>Nombre de commission</i> <i>éducative</i></p>
--	---	---

	A l'internat : voir <i>Projet Educatif d'internat</i>	
AXE 2 GARANTIR UN CLIMAT SOURCE DE REUSSITE ET DE CITOYENNETE		
Favoriser un climat scolaire propice à l'apprentissage	<p>Garantir le respect de chacun</p> <p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présence à la grille d'un assistant d'éducation en début de demi-journée et aux récréations. ⇒ Présence d'assistant d'éducation lors des mouvements d'élèves et des interours avec une circulation régulière dans les couloirs. ⇒ Repérer les situations conflictuelles et assurer une médiation entre les élèves. ⇒ Développer des actions variées pour limiter les retards des élèves (contrôles ponctuels renforcés, récupération des heures, ...). ⇒ Développer des activités sur la pause méridienne. ⇒ Animer des séquences de prévention sur le harcèlement. ⇒ Exploiter les heures d'AP des élèves de 2PRO en début d'année et à chaque fin de cycle par les CPE pour réguler l'ambiance de classe, diffuser des informations et élaborer des projets. ⇒ Instaurer un point santé social hebdomadaire (CPE, assistante sociale, infirmière). <p>Traitement des incidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Informer la famille le plus rapidement possible, instaurer un temps de rencontre avec la famille dans le cadre de l'appel au contradictoire (avant l'engagement d'une procédure disciplinaire). ⇒ Décider des suites à donner aux situations en « <i>Commission de suivi</i> » hebdomadaire (CPE, proviseur, proviseur adjoint, infirmière). ⇒ Développer les mesures de responsabilisation. 	<p><i>Nombres d'incidents, de punitions et sanctions</i></p> <p><i>Motifs</i></p>
B – Développer les actions identitaires et les projets collectifs	<p>Faire de l'internat un véritable lieu de vie collective <i>Voir Projet Educatif d'internat</i></p> <p>Amplifier et valoriser les actions du CVL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des comptes rendus réguliers des travaux du CVL et diffuser largement la communication (affichage, mail, ENT, site du lycée, réseaux sociaux). • Stimuler et accompagner les prises d'initiatives. 	<p><i>Nombre de clubs</i></p> <p><i>Nombre de soirées à thème proposées</i></p> <p><i>Nombre de sorties</i></p> <p><i>Participation des élus du CVL</i></p>

	<p>Responsabiliser les élèves sur l'aménagement et la tenue du foyer : constituer un groupe d'élèves engagés dans la gestion et dans l'animation de ce lieu de vie.</p> <p>Engager le plus d'élèves possible dans des actions solidaires ou projets fédérateurs (collecte Restos du Cœur).</p> <p>Sensibiliser les élèves aux valeurs de la République : Organiser une semaine contre le racisme, contre le harcèlement, une exposition par mois en salle d'étude (production d'élèves sur le thème des valeurs).</p>	<p><i>Nombre de projets</i></p>
<p>C – Valoriser les instances représentatives des élèves</p>	<p>Favoriser l'expression, l'engagement et la représentation des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solliciter plus de candidatures au CVL auprès des élèves sur l'ensemble des filières. • Médiatiser la semaine de la démocratie scolaire. • Valoriser les délégués et les représentants élèves au travers de la formation qui leur est dispensée, optimiser leur accompagnement pour assurer au mieux leur mission. • Favoriser la concertation entre les élèves et leurs délégués, leurs élus au CA et au CVL. 	<p><i>Nombre de candidatures au CVL, répartition par filières et niveau</i></p>
<p>D – Renforcer les liens avec les familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer avec les familles une communication plus fluide et plus régulière par l'utilisation de courriers électroniques. • Inciter à l'utilisation de l'ENT, à visiter régulièrement le site du lycée. • Multiplier les rencontres avec les familles (remise des diplômes, remises des bulletins, moments festifs, inscriptions, réinscriptions). 	<p><i>Nombre de familles de nos élèves présentes aux JPO</i></p> <p><i>Nombre de parents aux RPP</i></p>
<p>AXE 3 FAIRE DU LYCEE UN LIEU OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT ET SUR LE MONDE</p>		
<p>A – Favoriser l'accès à la culture</p> <p>B – Accentuer le rayonnement du lycée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les projets culturels pour les élèves internes (<i>voir Projet Educatif d'internat</i>) • Pérenniser le café débat mensuel au CDI. • Poursuivre les actions solidaires menées par le CVL en lien avec des associations (Restos du Cœur, Croix Rouge...) 	<p><i>Nombre de participations aux séances de cinéma</i></p> <p><i>Nombre d'internes participants à ces séances</i></p>